

Réf.	2022	040
------	------	-----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
19/11/2022		19	14	19

L'an deux mille vingt-deux, le 24 novembre, à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mesdames ARTUS Séverine, **DUPONT** Catherine, **HENNOCQ** Éléanore, **JALABERT** Laurence, **JOAO** Gaèle, **NORDBERG** Anne-Rose.

Messieurs CIPRES Manuel, **DEGIVRY** Thierry, **FRAPIER** Francis, **GOBLET** Emmanuel, **JACQUET** Jean-Paul, **LAVAUD** Thierry, **RABY** Stéphane et **SCHMIDT** Éric.

Absents ayant donné procuration à :

Mme DELANGUE Marjorie a donné pouvoir à **Mme JALABERT** Laurence

Mme DUVAL Emmanuelle a donné pouvoir à **M. CIPRES** Manuel

Mme MAINGONNAT Cécile a donné pouvoir à **Mme NORDBERG** Anne-Rose

Mme MARCADÉ Géraldine a donné pouvoir à **Mme DUPONT** Catherine

M. BRUNEL Jérémie a donné pouvoir à **M. LAVAUD** Thierry

Madame **NORDBERG** Anne-Rose a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET CREATION DE POSTE

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'adoption des lignes directrices de gestion 2020-2026,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2022 et de prévoir les éventuelles ouvertures de postes relatives à l'obligation de proposition d'avancement de grade, les départs en retraite, les mutations...

CONSIDÉRANT le dernier tableau des emplois adopté par délibération n°2022_034 lors du Conseil municipal du 1^{er} septembre 2022,

CONSIDÉRANT les potentielles modifications du tableau des effectifs afin d'intégrer les éventuels avancements de grade, les départs en retraite et mutations,

Accusé de réception en préfecture 091-219102431-20221128-DELIB_2022_040-DE Date de télétransmission : 28/11/2022 Date de réception préfecture : 28/11/2022

CONSIDERANT la nécessité de créer un poste d'agent de maîtrise principal en fonction de l'avis de l'autorité territoriale tenant compte du poste, de l'ancienneté et de l'échelon d'un agent dans le grade d'agent de maîtrise,

CONSIDERANT la nécessité de créer un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe en fonction de l'avis de l'autorité territoriale tenant compte du poste, de l'ancienneté et de l'échelon d'un agent dans le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe,

CONSIDERANT la nécessité de créer un poste d'animateur principal de 2ème classe en fonction de l'avis de l'autorité territoriale tenant compte du poste, de l'ancienneté et de l'échelon d'un agent dans le grade d'animateur territorial, ainsi que du résultat à l'examen professionnel d'avancement de grade,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, *à l'unanimité*,

ADOpte la modification du tableau des effectifs.

ACTE le tableau des effectifs modifié à compter du 1^{er} décembre 2022.

TRANSMET au représentant de l'Etat et au Centre de gestion le tableau des effectifs, modifié comme ci-dessous :

Filières et Grades	Catégorie	Ouverts à temps complet	Pourvus à temps complet	Non pourvus à temps complet	Poste à ouvrir à temps complet
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Adjoint administratif territorial	C	2	2	0	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe		2	2	0	0
Rédacteur territorial	B	1	0	1	0
Rédacteur principal de 1ère classe		1	1	0	0
FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint technique territorial	C	4	3	1	0
Adjoint technique principal de 2ème classe		2	1	1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe		1	0	0	1
Agent de maîtrise		1	1	0	0
Agent de maîtrise principal		1	0	0	1
Technicien territorial	B	1	1	0	0
FILIERE SOCIALE					
ATSEM principal de 2ème classe	C	2	1	1	0
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1	1	0	0
FILIERE ANIMATION					
Adjoint d'animation territorial	C	2	1	1	0
Animateur territorial	B	1	1	0	0
Animateur principal de 2ème classe		1	0	1	1
FILIERE TERRITORIALE POLICE					
Brigadier-chef principal	C	1	1	0	0

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_040-DE
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Le Maire
Thierry DEGIVRY.

A red circular official stamp of the Mairie de Fontenay-le-François (Essonne) is visible. The stamp contains the text "MAIRIE DE FONTENAY-LE-FRANÇOIS" around the top edge and "(Essonne)" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a banner. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_040-DE
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20221128-DELIB_2022_040-DE
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022